

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE MAGRITTE – PV CoQ 25 – 03.02.2022

Présents (membres) : Doyen H. (Commune) remplacé par Remacle F. – Felix T. (Lojega) remplacé par Smolders I. – Francq B. (Sources d’Harmonie) – Janssens M. (Commune) – Lemmens Ch. (Commune) remplacée par Massart A. – Macbahi B. (Centre Averroès) – Beresi L. (Lojega) – Rousseau A. (Commune) - Petit M. (Région-DRU) – Remy H. (L’Abordage) - Verbeke I. (GC Essegem) – Verden D. (Habitant) - Zaleski P.-M. (Habitant) – Delvaux J.-F. (Commune) remplacé par Janssens M. - Hauwaert W. (Stop Terminus - procuration à un membre de la cellule CQD Magritte) - Maquet B. (Habitante – procuration à un membre de la cellule CQD Magritte)

Présents (invités) : Meurice M. (Studio Paola Vigano) - Nathan (Studio Paola Vigano) – Wauters M. (Service CQD) – Paul Arsène (Lojega)

Excusés : Bérourdiaux M. (Habitante) - Declerq S. (Maison Médicale) - Migerode M.-Cl. (Habitante) - Van den Velde S. (Réseau Habitat-Bonnevie) - Vitry O. (Collectif Jules Lahaye)

Absents : Fuertes Gonzales E. (Habitant) – Geldof Ch. (Magnolia) – Grooten F. (VGC) – Hamdach H. (Habitante) - Verhulst V. (Commune) – Lanoy L. (CPAS) - Vanderhaeghen S. (Ecole J. Brel) - Vermeersch K. (Habitant) – Verwimp F. (HUB.brussels)

Lieu : Visioconférence, Teams

Heure de début : 18h30

Heure de fin : 19h52

En attendant le début officiel de la commission de quartier, Béatrice, représentante de l’asbl Source d’Harmonie, demande à l’équipe du CQD quand les travaux de la cour de l’école Jacques Brel commenceront et si ceux-ci auront un impact sur l’accès à la salle de psychomotricité.

Aurore et Maarten l’informent alors que des réunions doivent encore avoir lieu avant de pouvoir communiquer la date exacte de début des travaux, que l’accès à la salle de psychomotricité et à la salle de sport serait en tous les cas maintenu.

A 18h41, Marc Janssens, chef de service du CQD, annonce le début de la CoQ et présente les points à l’ordre du jour :

1. Etat des lieux général ;
2. Présentation par le bureau d’étude, désigné pour le projet VAL02, de l’état d’avancement de ce plus gros projet matériel du programme du CQD Magritte.

Il rappelle ensuite les principes à appliquer en visioconférence et annonce des changements dans les membres de la CoQ :

- Mme. Le Texier a démissionné car le Comité Magritte cesse ses activités.
- Suite à différents départs et remplacements Lojega est représenté ce soir par de nouveaux membres et représentants : Mme. Beresi L. (nouvelle directrice générale), Mme. Smolders (en charge du travail social collectif), M. Paul Arsène (Directeur patrimoine). Mme. Moreau A. (Responsable du service investissement et projets) est quant à elle excusée pour la réunion de ce soir.
- Le Bourgmestre Hervé Doyen sera remplacé d'ici peu par Mme. Claire Vandeviveren, qui le remplacera donc au niveau de la CoQ.

Marc passe alors la parole à Aurore. Elle informe que le bureau d'étude pour le projet de réaménagement du site Essegghem a été sélectionné et qu'il a démarré sa mission au mois de novembre. Elle signale également que le Bourgmestre s'excuse pour ce soir car il est malade.

Les membres de l'équipe du Studio Paola Vigano présents, Mathilde Meurice et Nathan, décrivent leur bureau comme étant pluridisciplinaire et annoncent que leur partenaire pour le volet participation est Yellow Window.

Ils affichent le plan de leur présentation à la CoQ.

Avant de commencer leur présentation Aurore précise qu'à la suite de la crise sanitaire liée au Coronavirus le délai de la phase d'exécution du CQD a été prolongé à plusieurs reprises, la date de fin de cette phase étant désormais fixée au 30/09/2023. Cela signifie que les projets socio-économiques sont subsidiés jusqu'à cette date. Ce délai supplémentaire a également un impact sur les projets matériels et sur l'engagement des travaux.

Aurore fait ensuite le tour de l'avancement des différents projets du contrat de quartier :

- Le projet CHA02 est réalisé, la réception provisoire des travaux aura lieu ce mois-ci ;
- Le chantier pour le projet COL05 aurait dû avoir lieu l'été passé mais suite à la pandémie l'entreprise a reporté l'installation du chantier aux vacances de carnaval pour le terminer aux alentours de la fin des vacances scolaires 2022. Pour le volet participation des dalles de mosaïques seront réalisées avec les enfants, des photos vous seront envoyées ;
- Les permis pour les maisons de quartier, CHA01 et CHA03, ont été introduits. Nous avons eu un retour de la région, ils demandent quelques changements mais ceux-ci sont minimes. Les ateliers de participation portant sur la conception du mobilier ont également eu lieu. Il y a aussi eu des réunions avec Art Mosaïco pour réfléchir à comment intégrer les mosaïques dans ces projets là et de quelle manière travailler avec les associations pour trouver les noms pour ces maisons de quartier.
- La procédure a été lancée au courant de l'été 2021 pour désigner le bureau d'étude en charge du projet VAL02 et déboucher ensuite sur la désignation de celui-ci. C'est un des projets les plus attendus. L'objectif est la création d'espaces publics pour désenclaver le site Essegghem.
- Le projet VAL01 a dû être retiré comme projet effectif du programme du CQD Magritte mais la commune reste toujours très attentive au devenir de ce terrain.
- Au programme il reste la réalisation de la rue exemplaire et des fresques monumentales.

Avant de laisser la place à la présentation de l'état d'avancement du projet VAL02, Aurore signale encore que l'approbation du Masterplan par le Collège est prévue au courant du mois de mars, l'avant-projet en mai et le dépôt de permis en juin. Ce sont des délais serrés mais nécessaires pour se conformer au planning du CQD.

Elle indique que le bureau a été sélectionné car son projet permet de se projeter dans l'avenir du site Esseghem et promet également son désenclavement.

De 18h56 à 19h22, Mathilde Meurice du Bureau d'étude Studio Paola Vigano présente l'avancement du projet au niveau de l'élaboration du masterplan (voir document en annexe).

A la fin de cette présentation, Marc propose alors de passer aux questions/réponses et remarques.

- Verden Dominique écrit dans le chat « Excellente présentation des futurs projets du site ».
- Paul Arsène de Lojega se dit enthousiaste aux propositions du bureau d'étude pour le site. Il demande si la réalisation du parc dans la partie nord du site est encore incertaine.
 - Mathilde répond dans l'affirmative et précise que le parc ne fait pas partie de leur mission car il s'agit d'un terrain de la SNCB.
 - M. Arsene ajoute que continuer la promenade verte lui semble essentiel au fonctionnement du désenclavement, sans ce parc il craint que cela ne soit réalisé qu'à moitié.
 - Aurore complète en disant qu'effectivement il s'agit d'un terrain de la SNCB et que depuis le début on a essayé de l'acheter, en vain, pour en faire un parc. Toutefois, le masterplan prévoit des connexions possible si un parc voit le jour à cet endroit. Un maillage vélo sera réalisé sur le terrain Infrabel. Une partie du désenclavement sera par ailleurs assuré via la rue Jules Lahaye et le boulevard de Smet De Naeyer. Le parc n'est donc pas l'élément majeur du désenclavement du site mais plutôt un important élément nature.
- Ilse Verbeke zegt dat ze tijdens een van de permanenties is langsgekomen, dat ze de plannen heel mooi vindt et dat het tof is dat zachte mobiliteit een belangrijke plaats krijgt.

Ze vraagt dan welke factoren bepalen of het project in een of twee fasen kan of moet?

 - Nathan antwoord dat het afhangt van de heraanleg van de ondergrondse parking en de financiële haalbaarheid van dit project. Hij informeert dat er momenteel vergaderingen zijn tussen verschillende actoren, onder andere Parking Brussels, om een financiering te vinden.

Hierna vraagt ze of er al een gesprek is geweest met de petanqueclub en ofdat hun omheining, weg gaat?

 - Mathilde répond que c'est la commune qui peut enclencher cette discussion car le bâtiment lui appartient. Aurore complète en disant que la question a déjà été soulevée et que des recherches relatives à la convention/ concession sont en cours. L'objectif est d'augmenter la communication entre le boulo-drome et le reste du site.

A 19h32 Marc demande s'il y a encore d'autres questions. Il précise également que le nombre de personnes présentes ou représentées est suffisant pour que, lors de cette CoQ, les membres puissent marquer leur accord ou désaccord avec la présentation du bureau d'étude pour leur permettre ou non de continuer leur mission dans ce sens.

Ilse du GC Esseghem demande au bureau d'étude combien de réactions il y a eu lors des permanences et de l'atelier ?

- Nathan lui répond que parfois il y a eu beaucoup de monde et qu'une fois il n'y a eu qu'une ou deux personnes. Ils espèrent que l'atelier du 19/02 attirera de nombreuses personnes.

Aurore complète en informant que parallèlement à la partie participation il y a eu beaucoup de réunions techniques (stationnement, mobilité, agriculture urbaine) avec des personnes qui connaissent le terrain. Il y a également eu un atelier prévention et sécurité urbaine. Les réflexions ont donc été poussées et le résultat est aujourd'hui visible au travers de l'état d'avancement. En mars vous aurez l'aboutissement de toutes ces réunions.

Marc demande aux membres de la CoQ présents s'ils donnent leur aval pour que le travail continue sur base des lignes directrices qui ont été présentées ? Aucun membre ne s'y oppose.

A 19h37 Marc remercie les représentants du bureau d'étude pour leur présentation. Il passe ensuite aux quelques points divers qu'il est également prévu d'aborder.

- L'atelier de participation portant sur l'élaboration du Masterplan aura lieu le 19/02 de 9h à 12h au boulodrome ;
- Le 20/02 aura lieu un atelier de plantation d'arbres fruitiers organisé par « Magritte porte ses fruits », des informations précises sont disponibles sur Facebook ;
- Le projet de réalisation d'une fresque dans le cadre des initiatives citoyennes ne verra pas le jour, le permis d'urbanisme a été obtenu mais le propriétaire de l'immeuble qui devait accueillir le projet a malheureusement changé d'avis et retiré son accord pour sa réalisation.
- Le porteur de projet de l'initiative citoyenne portant sur la mise en place d'un poulailler urbain quitte Jette mais le projet est repris par une autre personne, il est prévu que ce projet commence au courant du mois de mars.
- Le terrain de la SNCB reste toujours problématique car la SNCB a de nombreuses fois changé d'avis (mise en vente, bail emphytéotique, variation des mises à prix). Malgré cela nous continuons à faire intervenir la région et l'urbanisme régional. Nous savons que nous ne sommes pas le seul CQD qui est bloqué à cause de la SNCB.
- Il était prévu d'approuver aujourd'hui les PV des 3 dernières CoQ. Lors de la dernière CoQ il n'a pas été possible de valider les PV des deux avant-dernières car nous n'étions pas en nombre. Je reconnais vous avoir envoyé un peu tardivement les PV de ces trois réunions ce mardi et m'en excuse. Avez-vous des questions ou remarques à ce niveau-là ? Les membres de la CoQ ne formulent pas de réaction.

Marc poursuit en informant que nous avons reçu un mail de Willy Hauwaert avec des questions auxquelles il va répondre en partie tout en s'engageant à répondre par mail aux autres questions.

1. M. Hauwaert regrette que son mail de remarques ne soit pas annexé au PV : un PV reprend ce qui a été dit durant la réunion, il ne peut donc pas reprendre par après des remarques ou questions formulées par une personne n'ayant pas participé à la réunion. Martial Petit (Région – DRU) réagit par écrit « Je suis d'accord avec Marc : le PV doit refléter ce qui est dit lors de la réunion. Ce qui vient postérieurement ne fait pas partie de la réunion! »
2. Combien de rencontres participatives ont eu lieu ? → Lors de l'AG de fin juin nous avons été chercher des jeunes qui étaient présents sur le site pour leur présenter les projets, il y a également eu des permanences durant les mois de juillet et août 2021.

Marc demande alors si, moyennant ces explications, les PV sont approuvés ? Les membres de la COQ ne formulant pas de remarques complémentaires, les PV sont approuvés tout en notant que, comme signalé



dans leur mail excusant leur absence à la réunion, W. Hauwaert et B. Maquet donnent un avis négatif au sujet des PV des COQ 22 et 23 et approuvent le PV de la COQ 24.

Il demande finalement si quelqu'un désire encore aborder un autre point divers et constate que tel n'est pas le cas.

Il clôture donc la réunion à 19h52 en remerciant tous les participant(e)s pour leur présence et participation.